

### Amélie Mibord et Damien Cola, TRB



Damien Cola

Ils sont près de 180 dans le département et sillonnent chaque jour les routes sinueuses de Savoie, pour aller remplacer, souvent au pied levé, les collègues absents. La majorité des Titulaires Remplacants Brigade (TRB) de Savoie sont débutants dans le métier et ont obtenu, souvent par défaut, ces postes pas forcément prisés. Nous avons rencontré Amélie Mibord, une T1 remplaçante en Tarentaise et Damien Cola, un collègue plus expérimenté basé sur Aix-les-Bains, pour leur poser quelques questions...

#### **SNUipp-FSU 73 :**

**Amélie, Damien être remplaçant, est-ce un choix ?**

#### **Amélie Mibord :**

Au mouvement dernier j'avais mis les postes que je souhaitais vraiment mais comme «prévu» ceux-ci ne se sont pas libérés. J'avais donc choisi de mettre ce poste de TRB dans ma liste de vœux pour rester proche de chez moi mais surtout pour compléter ma «formation», être capable de m'adapter à toutes les situations et découvrir différentes manières de procéder.

#### **Damien Cola :**

Lorsque j'ai obtenu le poste, j'étais en début de carrière et je voulais essayer de rester sur le bassin aixois ou chambérien : devenir remplaçant me le permettait. Ce n'était donc pas vraiment un choix dans un premier temps. Par la suite, j'ai beaucoup apprécié ce type de poste et c'est toujours le cas actuellement.

Je trouve très enrichissant le fait de devoir s'adapter aux différents contextes, de rencontrer beaucoup de collègues, divers profils d'élèves et de parcourir la circonscription. C'est aussi très

formateur d'être face à tous les niveaux : de la PS au CM2 en passant parfois par l'enseignement spécialisé.

Par ailleurs, je suis très attaché à la spécificité de ce type de poste qui me semble indispensable pour assurer la continuité du service par des enseignants à part entière, ayant suivi la même formation que les collègues titulaires de leur poste. C'est essentiel pour les élèves et important pour les parents.

#### **SNUipp-FSU 73 :**

**Quelles sont, selon vous, les difficultés principales rencontrées par un TRB ?**

#### **Amélie Mibord :**

Ayant eu des remplacements longs je découvre seulement maintenant ce que sont les journées de TRB. Il n'est pas toujours aisé de se mettre dans les bottes de quelqu'un d'autre surtout quand l'école nous est inconnue. Il faut se créer de nouveaux outils pour chaque niveau. Et la dernière chose qui peut parfois peser est de savoir au dernier moment où l'on va aller mais ceci reste quand même très rare.

#### **Damien Cola :**

Les difficultés résident essentiellement dans l'obligation d'être réactif, notamment sur les remplacements courts pour lesquels nous sommes prévenus quelques minutes avant la classe. Nous devons rapidement faire le point sur les Projets d'Accueil Individualisé éventuels, sur le cahier journal, sur l'emploi du temps tout en prenant en charge la classe. Heureusement, les collègues remplacés et les collègues nous accueillant font en sorte que le lien s'effectue pour le mieux grâce aux différents documents comme le classeur du remplaçant.

Nous pouvons aussi être confrontés à la difficulté de remplacer un collègue qui avait prévu diverses sorties ou activités sportives pour lesquelles nous ne sommes pas spécialistes. Il faut rester particulièrement vigilant.

Enfin, remplacer dans l'enseignement spécialisé peut être délicat par manque de formation.

**SNUipp-FSU 73 :**

Les rythmes scolaires très différents d'une commune à une autre impactent-ils votre quotidien de remplaçants ? En cas de dépassement de temps de travail, comment cela se passe t-il ?

**Amélie Mibord :**

Les rythmes scolaires sont en effet très variés d'une école à l'autre. Encore une fois je découvre ceci depuis peu mais pour moi, une fois le trajet réalisé, le fait de faire des heures de plus ou de moins dans l'école n'est pas un problème.

**Damien Cola :**

Cet aspect participe aussi aux difficultés, nous devons constamment jongler avec des horaires différents, ce qui empêche d'avoir un rythme de vie régulier. Le dépassement de temps de travail n'entraîne pour l'instant, pas de difficulté majeure dans la mesure où l'on récupère ces heures en bon accord avec le secrétariat de l'Inspection, les deux parties font preuve de bon sens. Ce qui est plus problématique, c'est que

ces dépassements d'horaire ont induit une circulaire nous différenciant des autres collègues du point de vue du temps de travail. Il ne faudrait pas que ces différences deviennent statutaires.

**SNUipp-FSU 73 :**

Les indemnités de remplacement (ISSR) couvrent-elles intégralement les frais inhérents à votre mission ?

**Amélie Mibord :**

Je n'en ai absolument aucune idée car je n'ai pas pris le temps de faire le calcul mais ils me semblent couvrir les frais de déplacement convenablement.

**Damien Cola :**

Les ISSR sont un aspect non négligeable de notre spécificité. Ils nous permettent d'amortir les frais liés au nombre de kilomètres effectués. Sans les ISSR, il serait difficile d'assurer nos missions.

**SNUipp-FSU 73 :**

Parvenez-vous facilement à contrôler l'état de vos remboursements de frais déplacement ?

**Amélie Mibord :**

Ce point ci est particulièrement difficile car nous recevons nos fiches de paye que des mois plus tard après être payé et les premiers remboursements n'ont été faits qu'en novembre.

**Damien Cola :**

Nous avons un regard sur la fiche mensuelle récapitulative des différents remplacements et donc des kilomètres effectués. Il s'agit ensuite de calculer le montant des remboursements grâce au tableau des barèmes ISSR et de vérifier si cela correspond avec sa fiche de paie... Un logiciel assez opaque calcule les kilomètres, il semblerait qu'il faille utiliser mappy mais cela ne correspond pas toujours. Nous pouvons modifier si ce est le cas. C'est donc quelque peu compliqué.



« Nous sommes tous solidaires, emportés par la même planète, équipage d'un même navire. »

*Antoine de Saint-Exupéry*

Le SNUipp-FSU exprime toute son émotion et sa solidarité face aux terribles attentats qui viennent d'endeuiller la Belgique.